Vivent les mères en jaune !

Le 05-01-2019

Télécharger ou imprimer au format PDF



par Joël Perichaud, Secrétaire national du Parti de la démondialisation chargé des relations internationales.

le 5 janvier 2019

Emmanuel Macron a évoqué, le 10 décembre dernier, la colère de *« la mère de famille célibataire, veuve ou divorcée, qui ne vit même plus, qui n'a pas les moyens de faire garder les enfants et d'améliorer ses fins de mois et n'a plus d'espoir »*, ajoutant : *« je les ai vues, ces femmes de courage pour la première fois disant cette détresse sur tant de ronds-points »*. Outre le fait que M. Macron ne s'est pas donné la peine d'aller à la rencontre des Gilets jaunes, qu'il n'est jamais allé sur un rond-point, il voudrait nous faire croire qu'il s'intéresse à celles qui font bouillir la marmite toutes seules... Mais dans la marmite, pas de dinde de Noël. Ce sont les mères qu'il plume, entre autres.

Le mouvement des Gilets jaunes a rendu ces femmes plus visibles et leur sentiment d'être oubliées s'est transformé en colère : il faut les écouter, leur donner la parole, les entendre et surtout leur donner satisfaction. Car, selon l'INSEE, une famille sur 5 est aujourd'hui composée d'enfant(s) et d'un parent seul, des mères pour l'immense majorité (85%), qui cumulent les difficultés au quotidien. Près de 35% de ces familles en 2016 vivaient sous le seuil de pauvreté.

En colère, elles disent leur ras le bol d'être paupérisées. Elles sont stigmatisées par le « pognon de dingue » que coûtent les maigres aides sociales qui ne leur permettent que de mal vivre et d'être traitées d'assistées, elles sont surexploitées dans des jobs mal payés, à la merci des temps partiels cumulés, des CDD, de l'intérim, du travail du dimanche. Elles sont aides-ménagères, aides à domicile, assistantes maternelles, dans les métiers du soin en bas de l'échelle dans les hôpitaux, les EHPAD, les écoles... 90% des métiers des services à la personne sont effectués par des femmes.

Elles n'ont pas de possibilité de se former, pas de mobilité géographique et pas de mutation possible. En effet, comment financer un déménagement quand le budget est dans le rouge avant chaque fin de mois ? Et pour celles qui ont la garde d'enfants les droits de visite et d'hébergement du père sont conditionnés à une proximité géographique. D'autant plus lorsqu'il s'agit de résidence alternée puisque l'enfant change régulièrement de domicile... Impossibilité de bouger.
Que dire de l'injonction paradoxale d'une société qui les ignore : on attend d'elles qu'elles travaillent comme si elles n'avaient pas d'enfants et qu'elles élèvent leurs enfants comme si elles n'avaient pas de travail.

Confrontées à la dureté du quotidien pour elles, la question du partage des tâches ou de la « charge mentale » ne se pose pas : elles assument seules. Elles connaissent exactement la valeur de 10 euros de plus ou de moins par mois dans leur budget. Elles savent exactement ce que leur coûte la garde du ou des enfants quand elles partent travailler car elles subissent le manque de services publics (relais familiaux, structures d'accueil de la petite enfance, crèches etc.).
Souvent, ces femmes seules n'ont pas accès à des prêts aux taux « normaux » (les banques ne prêtent que lorsque l'on a un salaire régulier), certaines s'endettent dans des crédits à la consommation et sombrent dans le surendettement, les agios (à un taux dément) et l'interdit bancaire. Beaucoup d'entre elles doivent fréquenter les banques alimentaires pour survivre. 33% des personnes qui les fréquentent sont parents des parents isolés.
Mères séparées des pères de leurs enfants, elles ont de surcroît parfois de lourdes procédures judiciaires à supporter avec des pères démissionnaires qui ne payent pas les pensions alimentaires ou/et ne prennent pas les enfants en droit de visite et d'hébergement.

De plus, les dispositifs de soutien à ces parents et leurs enfants sont en nombre insuffisant et dépendent des collectivités territoriales. Emmanuel Macron leur demande de réduire leurs dépenses de 13 milliards d'euros d'ici 2022. Certains départements ont vite fait des choix, en rayant de leur carte des dizaines de centres médico-sociaux de proximité en zones rurales. Impossible à ces femmes de se déplacer, pour se rendre aux visites de PMI, pour se faire aider sur la rédaction d'un dossier, pour trouver des conseils quand elles vivent dans des déserts sociaux et médicaux.
En outre les salariées les plus touchées par les ordonnances de la Loi Travail sont celles en CDD ou travaillant dans des petites entreprises. Deux catégories où les femmes sont surreprésentées. Leur vulnérabilité s'accroit.

Ces urgences sociales sont bien connues depuis fort longtemps. Tous les gouvernements passés ont dégradé les conditions de vie des familles monoparentales... Mme Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations y répond en lançant une « grande étude de terrain » ... Tous les politiques le savent et le font : Pour ne pas régler un problème, il suffit de créer une commission !

Pourtant des solutions existent, elles sont détaillées dans le programme du Parti de la démondialisation (Pardem). Sans entrer dans le détail de chaque mesure, voici les principales :

- création d’un droit opposable à l’emploi
- augmentation substantielle du SMIC et remise en vigueur de l’échelle mobile des salaires
- création d’un grand service public, gratuit, de la petite enfance de 0 à 6 ans, décliné sous diverses formes (haltes-garderies, crèches, écoles maternelles)
- développement des services publics dans tous les domaines : éducation, santé, action sociale, prise en charge des personnes dépendantes, transports, etc.
- égalité effective salariale femmes / hommes.
- transformation des contrats à temps partiels en temps complet pour ceux et celles qui le souhaitent
- requalification des contrats précaires en CDI
- formation professionnelle continue, rémunérée et qualifiante sur le temps de travail

Toutes ces mesures exigent que nous retrouvions notre souveraineté complète donc que la France sorte de l’UE et de l’euro.

D’autres mesures sont sûrement à concevoir, les mères en jaune peuvent les élaborer ...

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire